

Προφρεστώτα ἐστὶν ἀπασάνων. (Hesiod.)  
 Χρυσῶ ἀνὰ σκήπτρῳ. (Hom., Iliad. I, 36.)  
 Οἶκῳ ἐν ἡμετέρῳ. (Il. III, 233.)  
 Τοῦ κέρα ἐκ κεφαλῆς. (Il. IV, 109.)  
 Ἢ δ' ἐμεῦ ἄγχι σῆσα, ἔπος φάτο. (Il. IV, 370.)  
 Πάντῃ ἐποικόμενοι. (Il. VI, 80.)  
 Βηλῶ ἐπι λιβῶν. (Il. XXIII, 202.)

## PAGE 86.

SYNÉRÈSE, DIÉRÈSE. — Nous ne répéterons pas, avec la plupart des Prosodies, que l'on prononce, *genva, arjete*<sup>1</sup>. La prononciation reste la même, seulement elle est plus précipitée. Au lieu de dire *genou-a*, on dit *gen-oua* (*gen-wa* pour les Anglais); au lieu de *a-ri-e-te*, on dit *ar-ie-te*. De même *flouio-rum, o-mnia, te-nou-io-re* (plutôt que *ten-wio-re*, comme d'autres l'expliquent). Dans les *diérèses* qui suivent, la prononciation est retardée plutôt qu'altérée : au lieu de *dis-sol-wan-tour*, on dit *dis-so-lou-an-tour*. Une foule d'autres mots varient dans leur quantité, suivant la manière dont on fait ressortir telle syllabe. Ainsi l'on dit : *Ca-i-us*, ou bien *Cai-us*; *Ple-i-a-des*, ou *Plei-a-des*, etc.

Voici ce que Bentley (*Terent. præf.*) écrit à ce sujet : *Notum est eruditibus consonantes I et U apud Latinos eodem fuisse sono et potestate quo hodie Y et W. Pronunties igitur cuyus, nowo, lewi, et mollior fiet crasis. Ita noster twa, swa, grandyuscula, stellyonino; planè ut Virgilius stellyo, abyete, etc.*

<sup>1</sup> A moins qu'on ne prononce le j comme les Italiens, *ajuto, noja*.

*Eadem ratione, quum jam efferebant, ut nos hodie yam, pro lubitu dissolvebant : nunc iam.*

Notre langue offre des analogies. Nous disons *oui*, d'une seule syllabe, et le participe *oui* en a deux. *Hier*, que les poètes font aujourd'hui de deux syllabes, pouvait n'en avoir qu'une, même encore sous Louis XIV. Il *pri-e-ra* était primitivement de trois syllabes : les premiers poètes qui ont dit, en deux syllabes, il *prie-ra*, ont fait une *synérèse*, et aujourd'hui la *diérèse* n'est plus permise. *An-cien* est disyllabe; autrefois ce mot était trisyllabe : *an-ci-en*. Nous écrivons *éperon*; on trouve dans nos vieux poètes *épron*, de deux syllabes. *Avec* n'a que deux syllabes; mais que l'on traîne un peu sur la dernière, et l'on dira avec Boileau :

Tous les jours je me couche *avecque* le soleil.

C'était là une ancienne licence, dont Racine s'est abstenu, et qui a péri avec Boileau.

## PAGE 90.

HEXAMÈTRES D'HORACE. — Horace a dit (*Epist. II, 2, 65*) :

*Præter cetera, me Romæne poemata censes  
 Scribere posse, inter tot curas totque labores?*

Port-Royal fait sur le premier de ces vers une remarque fort judicieuse : « Horace, voulant marquer la peine qu'il avait à s'appliquer à faire des vers parmi le tracas de la ville, l'a fait par ce vers sans césure, qui n'a presque pas la forme d'un vers. »

Si l'on veut poursuivre cette idée, on trouvera

qu'Horace, auteur d'un goût si parfait, a souvent donné une leçon par l'absence même des qualités qu'il jugeait nécessaires à la poésie soutenue. Ainsi il recommande au poète qui médite un grand ouvrage, de ne pas imiter la négligence du style épistolaire. Il lui trace son travail :

Recideret omne quod ultra  
Perfectum traheretur, et in versu faciendo  
Sæpe caput scaberet, vivos et roderet unguis.  
Sæpe stilum vertas, iterum quæ digna legi sint  
Scripturus. (*Sat. I, 10, 69.*)

Nous voyons ici le précepte et l'exemple : *in versu faciendo, quæ digna legi sint*, voilà des vers qui ne sont pas faits ; *sæpe stilum vertas* montre que le style de l'auteur n'a pas été assez retourné.

Dans le passage suivant (*Art. Poet. 263*), Horace met à l'épreuve le jugement du lecteur, prêt à se moquer de lui s'il n'est pas frappé du manque de cadence :

Non quivis videt immodulata poemata iudex.

Ailleurs il critique Lucilius, et il rend la satire plus piquante en versifiant suivant la manière négligée de ce poète :

Quærere num illius, num rerum dura negarit  
Versiculos natura magis factos, et euntes  
Mollius ac si quis, etc. (*Sat. I, 10, 57.*)

Mais quand Horace ne parle plus en moraliste, quand il rencontre une idée poétique qui exige un ton élevé et une facture sévère, il ne le cède dans l'exécution à aucun autre poète. Témoin ce passage de l'*Art Poétique* (v. 15) :

Purpureus, latè qui splendeat, unus et alter  
Assuitur pannus, quum lucus et ara Dianæ,  
Et properantis aquæ per amœnos ambitus agros,  
Et flumen Rhenum aut pluvius describitur arcus.

Il décrit en quelques vers (*Sat. I, 5, 73*) un commencement d'incendie, et aussitôt son style se colore :

Nam vaga per veterem dilapso flamma culinam  
Vulcano, summum properabat lambere tectum.  
Convivas avidos cœnam servosque timentes  
Tum rapere, atque omnes restinguere velle videres.

Ailleurs (*Sat. II, 1, 12*) il se dit incapable de célébrer les hauts faits d'Auguste, et il s'en défend dans des vers dignes de l'épopée :

Cupidum, pater optime, viros  
Deficiunt : neque enim quivis horrentia pilis  
Agmina, nec fractâ pereuntes cuspidè Gallos,  
Aut labentis equo describat vulnè Parthi.

Nous allons voir, dans quelques vers, la pompe du style héroïque et la simplicité de la satire rapprochées avec un goût exquis (*Epist. II, 1, 248*) :

Nec magis expressi vultus per aenea signa,  
Quàm per vatis opus, mores animique virorum  
Clarorum apparent. Nec sermonès ego mallem  
Repentes per humum, quàm res componere gestas,  
Terrarumque situs et flumina dicere, et arces  
Montibus impositas, et barbara regna, tuisque  
Auspiciis totum confecta duella per orbem,  
Claustraque custodem pacis cohibentia Janum,  
Et formidatam Parthis te principe Romam.

Enfin, nous renverrons, pour la noblesse et la cadence du vers, aux hexamètres des Épodes, nous bornant à en transcrire un seul fragment (16, 43, sq.).

Ici le poète a été inspiré par la peinture des îles Fortunées :

Reddit ubi cererem tellus inarata quotannis,  
 Et imputata floret usque vinea ;  
 Germinat et nunquam fallentis termes oliva,  
 Suamque pulla ficus ornat arborem ;  
 Mella cavâ manant ex ilice ; montibus altis  
 Levis crepante lympa desilit pede.  
 Illic injussæ veniunt ad mulctra capellæ,  
 Refertque tenta grex amicus ubera ;  
 Nec vespertinus circumgemit ursus ovile,  
 Nec intumescit alta viperis humus.

La poésie latine n'offre rien de plus élégant, de plus pittoresque, de plus harmonieux.

## PAGE 155.

**SUR LES CÉSURES DU VERS HEXAMÈTRE.** — Dans cette discussion, je prendrai le mot *césure*<sup>1</sup> dans le sens propre, qui est celui de *coupure*. Elle désigne le point où un vers hexamètre (puisque nous ne parlons ici que de ce vers) se partage en deux parties.

Les poètes latins, depuis Ennius jusqu'à Virgile, avaient adopté le vers héroïque des Grecs ; mais ce vers avait successivement subi diverses modifications. Il fut plié aux exigences de la langue latine, et reçut

<sup>1</sup> C'est par abus que nous définissons la *césure* une syllabe qui commence un pied. J'ai conservé cette définition dans ma *Prosodie latine*, parce qu'elle a une espèce de droit de possession dans nos collèges, et aussi parce qu'elle a le mérite de la brièveté et de la clarté. Elle remonte à Port-Royal : « On nomme de ce nom (*césure*) la syllabe qui demeure après un pied à la fin d'un mot, dont elle semble coupée. » De là cette locution employée plusieurs fois dans Port-Royal, et reçue dans nos classes, qu'un vers n'a pas de *césure*. Or elle ne signifierait rien, si l'on prenait le mot *césure* dans son sens primitif et véritable.

définitivement une forme plus sévère, qui, suivant mon opinion, satisfait à la fois aux lois de la quantité et à celles de l'accent.

Les grammairiens latins n'ont paru à Rome, comme dans tous les pays, qu'après que des œuvres littéraires d'un mérite éminent avaient déjà été produites. Comme l'hexamètre latin procédait de l'hexamètre grec, c'est dans les grammairiens grecs qu'ils allèrent en chercher les règles. Au lieu d'étudier avec intelligence leur propre poésie, et d'analyser les changements délicats qu'elle avait subis, ils trouvèrent plus commode de copier ce qui avait été écrit pour le vers d'Homère, d'Hésiode et de Théocrite. De là l'insuffisance des règles qu'ils donnent pour apprécier la perfection relative du vers héroïque des Latins.

Que disent-ils de la *césure*? Absolument ce qu'en ont dit les Grecs<sup>1</sup>. Il y a quatre *césures* (*cæsurae*, *in-cisiones*) :

1° La *césure penthémimère* (*penthemimeres*), en latin *semiquinaria*, de deux pieds et demi ;

2° La *césure hephthémimère* (*hepthemimeres*), *semiseptenaria*, de trois pieds et demi ;

3° La *césure trochaïque* (*κατὰ τρίτον τροχαϊόν*), *secundum tertium trochaicum*, de deux pieds plus un trochée, ou de trois pieds moins une brève ;

4° La *césure bucolique*.

<sup>1</sup> Cf. *Diom.* p. 495 ; *Mar. Vict.* p. 2508 ; *Bed.* p. 2369. Ausone (*Edyl. Paulo sub*) les décrit en ces termes : *Diffunditur per cæsuras omnes quas recipit versus heroicus, convenire ut possit aut penthemimeres cum reliquo anapæsto ; aut trochaice cum posteriore segmento ; aut septem semipedes cum anapæstico chorico ; aut post dactylum et semipedem quidquid restat hexametro.* Les grammairiens latins ne parlent pas de cette quatrième *césure*, d'un pied et demi. Port-Royal l'appelle, d'après les Grecs, *trihémimère*.

Il faut négliger cette dernière césure, qui n'était qu'un accident particulier à la poésie pastorale<sup>1</sup>, et ne dispensait pas d'une autre césure. Le vers grec avait le choix entre les trois premières césures. Or il n'en est qu'une, la césure *penthémimère*, qui suffise par elle-même au vers latin.

1° Césure *penthémimère* ou *sémiquinnaire* :

Conticuere omnes, | intentique ora tenebant. V.

Elle est également harmonieuse en latin comme en grec : c'est la césure par excellence. On me dispense d'insister sur ce point.

2° La césure *hephthémimère*, ou *sémisepténaire*, est assez fréquente en grec :

Οὔτε σοὶ οὔτε τῷ ἄλλῳ, ἐπει... (Hom. II. 1, 299.)

Ἀρπύριον δ' ἐπειτα χόλος λάβεν. (Ib. 387.)

Ἦρη τ' ἠδὲ Ποσειδάων. (Ib. 400.)

Elle est rare et insuffisante en latin :

Et jam cetera, mortales | quæ suadet adire. Lr.

Immemorable per spatium | transcurrere posse. Ib.

Mollis inertia, cur tantam | diffuderit imis. H.

Pauper Opimius argenti. H.

Luxuriantia compescet. H.

Ut ridentibus arident. H.

Elle n'est bonne qu'avec la césure *trihémimère*, ou d'un pied et demi :

Accelerat | simul Æneas, | simul agmina Teucrûm. V.

Hic portus alii effodiunt. V.

Hortator scelerum Æolides. V.

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, p. 297

Elle devient excellente quand elle est jointe à la césure *penthémimère* :

Oceanum interea | surgens | Aurora reliquit. V.

3° La césure *trochaïque* est très-fréquente dans Homère :

Ἐξ οὗ δὴ τὰ πρῶτα | διαστήτην ἐρίσαντε. (II. 1, 6.)

Λητοῦς καὶ Διὸς υἱός : | ὁ γάρ... (Ib. 9.)

Ἵμῖν μὲν θεοὶ δοῖεν | Ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες. (Ib. 18.)

Ἔνθ' ἄλλοι μὲν πάντες | ἐπευφήμησαν ἄχαιοί,

Αἰδέσθαι θ' ἱερῆα, | καὶ ἀγλαά... (Ib. 22 et 23.)

Cette césure est insuffisante pour les Latins. En voici un exemple dans sa forme la plus défectueuse :

Sole cadente, juvencûs | aratra reliquit in arvo.

On la trouve surtout chez les anciens poètes, quand le vers latin n'avait pas encore toute sa sévérité, ou dans les genres qui comportaient une versification négligée :

Arbor homoque videtur, | et omnia de genere omni. Lr.

Falleret indeprensus | et inextricabilis error. Cat.

Intonsosque agitarit | Apollinis aura capillos. H.

Post ingentia facta, deorum in templa recepti. H.

Largior arserit ignis, et ut, non testis inultus. H.

Hunc neque dira venena, nec hosticus auferet ensis. H.

In pede calceus hæret : at est bonus... H.

Dixero si quid fortè jocosius. H.

Cette césure ne vaut guère mieux quand elle est jointe à la césure *trihémimère* ou à la césure *hephthémimère* :

<sup>1</sup> Cf. *Priac.* p. 1275.

Existit | sacer ignis, | et urit, corpore serpens. LR.  
 Omnia fanda, nefanda, | malo | commixta furore. CAT.  
 Experiar : tu deinde jubeto certet Amyntas. V.  
 Ut nostris tumefacta superbiat Umbria libris. PROP.  
 Orphea delinisse feras, et concita dicunt. ID.  
 Quòdque aliena capella gerat distentius uber. H.  
 Quid faciam, præscribere. Quiescas. H.  
 Jam pridem non tacta ligonibus arva bovemque. H.  
 Cum servis urbana diaria rodas. H.  
 Detereret sibi multa, recideret omne quod ultra  
 Perfectum traheretur, et in versu faciendo. H.  
 Hinc Bromii quadrantal<sup>1</sup>, et hinc Sicana medimna. AUS.

La césure *trochaique* devient excellente quand elle est unie simultanément à la césure *trihémimère* et à la césure *hepsthémimère* :

Posthabitâ | coluisse | Samo. V.  
 Aeriâ fugère grues. V.  
 Dumque sitim sedare cupit. O.  
 Ignotis errare locis. O.  
 Dediticit jam pace ducem. LUC.  
 Sarcophago contentus erit. JUV.  
 Lucentes turbavit equos. ST.  
 Sidonii fregere duces. SIL.  
 Stat castâ cortina domo. V. FL.  
 Inferni raptoris equos. CL.

Cette césure est entièrement latine, et elle a flatté de plus en plus l'oreille des poètes de Rome. Les poètes grecs peuvent bien en offrir des exemples ; mais ces exemples ne sont qu'accidentels, et aucune

<sup>1</sup> On se sert heureusement de cette cadence exceptionnelle pour produire des effets :

Nec jam se capit unda ; | volat vapor ater ad auras. V.  
 Littora deseruere : latet sub classibus æquor. V.  
 Funda jactit : volat illud, et incandescit eundo. O.

règle n'imposait une telle rigueur. Les grammairiens latins avaient sous les yeux des milliers d'exemples de cette césure *mixte*, et ils n'ont pas su en décrire les conditions.

PAGE 156.

ACCENTS A LA FIN DU VERS HEXAMÈTRE. — Il est incontestable que les poètes latins évitent de reporter une finale longue dans le cinquième et dans le sixième pieds du vers *hexamètre*. Nous pourrions nous contenter d'établir ce fait, et le précepte qui en découlerait aurait toute l'autorité suffisante. Tâchons cependant de pénétrer plus avant, et de découvrir, dans l'essence même du vers *hexamètre*, la raison du principe.

Tous les vers ont une désinence, que l'oreille juge surtout avec sévérité. En français, nous exigeons le retour de la rime ; les autres langues modernes font également usage de la rime, ou bien elles demandent à une certaine place une syllabe *accentuée*. Dans la poésie latine quelque chose répond à ce besoin : tous les vers d'une égale mesure, même ceux qui prennent le plus de licences, ont du moins une chute uniforme. S'il est question du vers *hexamètre*, on croit avoir tout dit quand on a établi qu'il finit par un *dactyle* et un *spondée*. Il est vrai que les Français, qui accentuent si mal la langue latine, n'y voient guère autre chose. Mais ce qu'on devrait ajouter, c'est que, au commencement du cinquième et du sixième pieds, il demande une syllabe *accentuée* :

Contiguere omnes, intentique ora tenéban,  
Inde toro pater Æneas sic órsus ab álto. V.

Nous qui prononçons *altó* comme *marteau*, nous ne faisons pas attention au respect des poètes pour les syllabes *fortes* qui doivent commencer les deux derniers pieds. Comme ces syllabes sont longues, et qu'elles sont en même temps *accentuées*, la fin des vers est marquée pour l'oreille d'une manière bien sensible.

On voit tout de suite pourquoi les *césures* au cinquième et au sixième pieds sont défendues. Le vers suivant :

Augescunt aliæ gentes, aliæ minuuntur. Lr.

manque d'harmonie, parce que le cinquième pied ne commence point par une syllabe *accentuée*. Cependant le commencement de ce pied est un temps *fort* sous le rapport de la quantité : il faut donc, ou renoncer à ce temps *fort*, que la cadence exige, ou faire ressortir une syllabe non accentuée, une véritable muette.

Un défaut analogue se trouve dans les vers suivants :

Et nova fictaque nuper, habebunt verba *fidem*, si  
Græco fonte cadant. H.

Il faut prononcer *fidem*, et cependant le temps fort est sur *dem*.

Nec semel hoc fecit, nec, si retractus *erit*, jam  
Fiet homo. H.

La syllabe *rit*, muette sous le rapport de l'accent, convient mal pour le temps frappé du sixième pied.

Pour rendre ce défaut plus sensible, j'avais, dans les précédentes éditions, comparé le vers hexamètre à notre alexandrin, et montré le jeu des *accents* dans celui-ci. Depuis lors, j'ai développé plus au long cette doctrine dans mon *Traité de Versification française* (p. 145 et suiv.), et j'ai été assez heureux pour qu'elle obtint l'approbation générale. Je renvoie au chapitre précité ceux qui désireraient la connaître.

PAGE 164.

CACOPHONIE. — A propos de *Dorica castra*, l'abbé Desfontaines cite avec éloge plusieurs exemples analogues. Le P. La Cerda, bien avant lui, avait vanté l'élégance de ce rapprochement (*leporis et venustatis plena*). Dirigeant donc mes observations de ce côté, j'ai recueilli des faits; mais bientôt le nombre en est devenu si considérable, qu'il a fallu m'arrêter. J'ai fait plus: j'ai cherché des exemples où le plus simple déplacement dans la construction aurait fait éviter cette consonnance. J'ajouterai quelques citations aux précédentes :

Achaica castra — fama malum — date tela — Oceano nox —  
flamma manu — ipsa satis — glaucâ canentia — stirpe pedes — te  
teneo — siliquâ quassante — adverso sole — Iliaci cineres — ære  
renidenti — curvâ valle — si sirtibus — falsi Simoentis — parere  
recusa — illi limina — ascensu supero — triplici circumdata —  
cæcâ caligine — mittère relicta — dente tenaci — si sinè pace tuâ  
— aure reliquit — vi victus — prima manu — arma manu — le-  
ctissima matrum — clamore relinqui — tela Latinorum — Turne  
nefas — veniendi discere — tempora ramis — ineubat atra — cede  
deo — non ulla laborum — teque querelis — ad sidera raptim —  
ego te terras — te tendere contra. V.

Oppetere, et latè terram consternere tergo. V.  
 Dumque aliquid superest de me, me tange, manumque. O.  
 Lis est cum formâ magna pudicitia: O.  
 Solus amor morbi non amat artificem. PROP.  
 Nidum ponit, Ilyn flebiliter gemens. H.  
 Parcè gaudere oportet, et sensim queri. PH.  
 Quàm multi tineas pascunt blattasque diserti! M.  
 Lacrimas lacrimis miscere juvat. SEN.

Toutefois, je ne verrais point une beauté dans ce rapprochement, et je ne saurais croire qu'il fût recherché par les poètes. Conclure qu'ils y trouvaient du charme d'après les nombreux exemples de ce cas, c'est juger du latin avec les idées françaises. *Dorica castra*, en raison de l'accent, ne produisait pas pour les Latins une cacophonie comme pour nous, et cette consonnance était à peu près indifférente. Un rapprochement qui les eût choqués davantage, ç'aurait été la succession de deux syllabes semblables et portant accent: *Castra capit, satis sapiens*, etc.

## PAGE 166.

VERS LÉONINS. — La question des vers *léonins* (ou *demi-léonins*) ne me paraît pas mériter l'importance qu'on lui donne. Dans les premières éditions de cet ouvrage, j'attaquais leurs partisans, et je disais qu'il ne fallait pas s'évertuer à produire cette harmonie. Je demandais si Virgile ne pouvait pas l'introduire dans les vers suivants :

Silvestrem tenui musam meditaris avenâ.  
 Non tam presentes alibi cognoscere diuos.  
 Ingemit, et duplices tendens ad sidera palmas.  
 Ipsa Jovis rapidum jaculata e nubibus ignem.

Nox erat, et placidum carpebant fessa soporem  
 Corpora.

Je faisais remarquer qu'un simple déplacement de mots eût converti les vers suivants en *demi-léonins* :

Et liquidum spisso secrevit ab aere cælum. O.  
 Et tandem læti notæ advertuntur arenæ. V.  
 Vivis gaudebat digitos incendere gemmis. ST.  
 Mille meæ Siculis errant in montibus agnæ. V.  
 Taurino quantum possent circumdare tergo. V.  
 Virgineas ausi divæ contingere vittas. V.  
 Liceat Phrygio servire marito. V.  
 Puniceis ibant evincti tempora tæniis. V.  
 Dum variis tumulo referunt solennia ludis. V.  
 Puniceum curvâ decerpserat arbore pomum. O.  
 Non habuit tellus doctos antiqua colonos. O.  
 Attonita flebant demisso crine ministræ. O.  
 Et sacro decies repetis pallatia clivo. M.

Enfin je disais que, quelle que fût la place de l'épithète, il valait mieux qu'elle ne rimât pas avec le substantif :

Et freta destituent nudos in littore pisces. V.  
 At nos hinc alii sitientes ibimus Afros. V.  
 Ferret hiems stipulamque levem culmumque volentem. V.  
 Ille frementes

Ad juga cogit equos. V.

M. de Féletz a jadis plaidé la cause des *demi-léonins*. Il en a trouvé dans Virgile 924, sur 12914 vers; ce qui donne un *demi-léonin* pour 14 vers. Au lieu d'inférer de là que les Latins recherchaient la rime en question, voici le résultat que m'a fourni une observation attentive.

Il est hors de doute que les Latins aimaient que le mot placé à la césure *penthémimère* se rapportât

grammaticalement avec le mot qui termine le vers. Si nous opposons au compte de M. Féletz un catalogue exact de vers *non-léonins* qui remplissent la condition dont nous parlons ici, tels que les suivants :

Castra, nec *exanimis* pœsunt retinere magistri.  
 Erigit, et *volucrum* trajecto in fune columbam.  
 Et casum *insontis* mecum indignabar amici.  
 Multaque per *cœcam* congressi prœlia noctem.  
 Dixerat, et *tenuis* fugit ceu fumus in auras.  
 Ipse volans *tenuis* se sustulit ales in auras. V.

il reconnaîtrait peut-être qu'il n'a pas trouvé la véritable cause des faits qu'il a bien observés, et que ce n'est pas la similitude de consonnance, mais la relation logique que les poètes recherchaient ici. Cette relation est si forte, qu'elle prévaut contre certaines constructions qui pourraient produire amphibologie :

Et nunc *œquali* tecum pubesceret ævo. V.  
 Non te *vicino* remorabitur obviam Marte  
 Gallia, nec latis audax Hispania terris,  
 Nec fera te *Tyrio* tellus obsessa colono. Prop.  
 Quod si me toto laudet vicinia pago. J.

Ce cas doit être soigneusement distingué des autres, où le *demi-léonin* est vicieux :

Cœruleus *Thybris*, cœlo gratissimus amnis. V.  
 Quin lanient *mundum* : tanta est discordia fratrum. O.

## PAGE 192.

VERS SPONDAÏQUE. — Les poètes grecs ont fait du vers *spondaïque* un plus fréquent usage que les poètes latins. Ceux-ci l'ont insensiblement réservé pour produire des effets. Toutefois, au début de la littérature,

ils l'employaient, comme les Grecs, sans lui donner de valeur. Ennius écrivait :

Olli respondit rex Albai *Longai*.  
 Romani muris Albam cinxerunt *Longam*.  
 Cives Romani tunc facti sunt *Campani*.

Catulle, qui, sous le rapport de la versification, semble un intermédiaire entre les Grecs et les Latins, fait souvent du *spondaïque* un semblable usage :

Quæque regis Golgos, quæque Idalium frondosum.  
 Regia, fulgenti splendent auro atque argento.  
 Electos juvenes, simul et decus *innuptarum*  
 Cecropiam solitam esse dapem dare *Minotauro* :  
 Quæis angusta malis quum monia vexarentur.

Lucrèce dit, sans plus d'intention :

Omnia quum rerum primordia sint in motu.  
 Appellare suemus, et hæc eadem usurpare.  
 Circum se foliis ac frondibus involventes.

Horace n'use pas de cette liberté; elle reparait dans Juvénal :

In vallem Egeriæ descendimus, et speluncas...  
 Et subiti casus improvidus, ad cœnam si  
 Intestatus eas.  
 Cum quo de pluviis, aut æstibus, aut nimbo  
 Vere locuturi.

Les poètes du siècle d'Auguste, qui consacèrent presque toujours cette finale grave à des effets d'harmonie imitative, l'ont cependant encore admise quand le vers est terminé par un nom propre. Il semble qu'ils fassent cette concession au vers *spondaïque* en considération de son origine; car ces fins de vers sont souvent des traductions du grec, ou au moins elles en ont la couleur :